

diplomatique soit convoquée dans le courant de l'année 1933. La Commission a, en outre, exprimé l'espoir que les Etats intéressés seront tenus au courant des progrès des travaux que le Comité économique poursuit activement en vue de l'élaboration d'une ou de plusieurs conventions relatives à l'importation de bétail sur pied et de la viande.

Après avoir indiqué la direction vers laquelle l'œuvre entreprise devrait tendre, la Commission a exprimé sa conviction que la tâche la plus urgente devra consister à rechercher tous les moyens pratiques de faire disparaître le plus tôt possible les entraves de tout genre qui tendent à étouffer le commerce international, et à faciliter les ajustements nécessaires à la stabilité monétaire et au rétablissement du crédit. Elle a adressé un appel pressant à tous les Gouvernements qui seront représentés à la Conférence monétaire et économique pour qu'ils contribuent de tout leur pouvoir à la solution des difficultés actuelles et pour qu'ils éclairent l'opinion publique sur la nécessité de faire les concessions indispensables pour l'entente économique internationale, seul moyen de revenir à une situation normale.

Ainsi que l'indiquait, au sein de la Commission, le Dr Riddell, délégué du Canada, on pouvait voir s'accroître graduellement la conviction que les solutions nationales étaient insuffisantes et que seule l'action concertée pouvait tirer le monde de la dépression actuelle. Ce changement d'attitude et la faible amélioration qui se faisait déjà sentir semblent, disait-il, présager le succès d'une action internationale future et justifier l'espoir que la Conférence monétaire et économique de Londres aboutira à des résultats heureux.

Travaux de l'Organisation des Communications et du Transit

La deuxième Commission a examiné le rapport soumis par M. Schmidt (Estonie) sur l'œuvre accomplie par l'Organisation des communications et du transit de la Société des Nations entre les douzième et treizième sessions ordinaires de l'Assemblée.

La Commission consultative et technique des communications et du transit, au cours de sa session de juin 1932, a réorganisé ses différents comités permanents. Par une réduction générale du nombre des membres de ces comités, une économie considérable a pu être effectuée sans en aucune façon en diminuer la compétence et l'initiative.

Au nombre des questions examinées par l'Organisation des communications et du transit, au cours de l'année écoulée, il convient de mentionner l'étude d'un réseau international aérien de liaisons essentielles, l'organisation de l'infrastructure, l'exploitation des principaux services internationaux, le régime d'admission des entreprises étrangères effectuant des transports internationaux réguliers, le progrès de la coopération internationale dans l'exploitation des lignes de navigation aérienne et certaines questions juridiques et administratives affectant le développement de la coopération internationale dans la navigation aérienne. Les conclusions auxquelles le Comité est arrivé, après une discussion très suivie, sont exposées dans le rapport de l'Organisation, qui a été soumis, par les soins du Secrétaire général de la Société, à la Conférence pour la réduction et la limitation des armements.

A la suite de la résolution adoptée par la quatrième Conférence générale au sujet de la négociabilité des titres de transport par voie ferrée, le Comité spécial pour l'étude de la question a établi, au cours de sa session de novembre 1931, un rapport d'ensemble dans lequel il exprime l'avis qu'il est possible d'envisager une solution susceptible de donner au commerce et à la production, conformément à leur désir, un titre de transport pour faciliter l'échange des marchandises dans les rapports internationaux et pour effectuer certaines opérations financières ou dispositions à prendre au cours du transport de la marchandise, sans que cette solution impose aux chemins de fer des charges sensiblement plus lourdes que celles qui sont eux-mêmes disposés à supporter.